

SOFIBANQUE S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOFIBANQUE S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires de la société Sofibanque SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de Sofibanque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se caractérisent par les chiffres clés suivants exprimés en milliers de francs congolais (CDF) :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Total bilan :	568 203 719	367 755 196
Capitaux propres :	119 608 798	85 996 773
Produit Net Bancaire :	40 381 059	42 947 547
Résultat net Bénéfice / (Perte) :	8 874 090	(4 545 366)

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers de votre société ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 avril 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

I. RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Sofibanque, SA comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et principes comptables retenus par le référentiel comptable spécifique aux établissements de crédit dénommé : Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC) en vigueur en République Démocratique du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA précité, et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables applicables aux établissements de crédit en RDC, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

2.1. Vérification des autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

2.2. Vérification du registre des titres nominatifs

En application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé, nous avons également procédé au contrôle des registres de titres nominatifs tenus par la société. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'existence et la bonne tenue de ces registres.

2.3. Autres vérifications spécifiques

En application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

Nos diligences ont aussi porté sur le contrôle des différents ratios prudentiels conformément à l'instruction n°14 de la Banque Centrale du Congo aux banques relatives aux normes prudentielles de gestion applicables en République Démocratique du Congo.

Conformément aux dispositions de l'instruction citée ci-dessus, les ratios prudentiels déterminés par SOFIBANQUE, S.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, n'appellent aucune observation à l'exception du ratio relatif à la surveillance de la position de change qui est à 86,5% alors qu'il ne devrait pas excéder 15%.

Kinshasa, le 20 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte Services SARL



Bob-David NZOIMBENGHE
Associé
Expert-Comptable

ANNEXE 1 :

PORTANT SUR LES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (« ISA ») et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de la République Démocratique du Congo (*le cas échéant, le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA)*) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et

l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;

- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE 2 :

**DECLARATION DE LA DIRECTION RÉLATIVE À LA TENUE DU RÉGISTRE DES
TITRES NOMINATIFS**

64



CAPITAL USD 15.000.000 entièrement versé
RCCM : CD/KNG/RCCM/13-B-0975 • NIF : A0809533X • Id Nat. : 01-K6500-N51234Z • CODE 19#1
4258, avenue Kabasele (ex-Flambeau), Kinshasa - Gombe / RDCongo • B.P. 2599 Kin 1
Tél.: +243 81 730 0200 - 81 730 0201 • +243 81 730 0224 • E-mail : contact@sofibanque.com

Attestation de la tenue des registres de titres nominatifs

Conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous déclarons avoir ouvert des registres de titres nominatifs émis par notre société. Nous confirmons que ces registres sont à jour comme l'exige l'article 746-2 dudit Acte uniforme.

Fait à Kinshasa le 1^{er} mars 2021

Abdallah WAZNI

Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned over the printed name and title.

ETATS FINANCIERS

1.1 BILAN

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
Actif			
TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES			
Caisses et Banque Centrale du Congo	3.1	114 494 226 138	41 584 537 195
Banques correspondants	3.2	153 319 554 381	64 695 726 025
Prêts au jour le jour	3.3	28 957 750 000	22 380 038 375
Total trésorerie et opérations interbancaires		296 771 530 519	128 660 301 595
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
Crédits à la clientèle	3.4, 3.5	236 451 474 813	209 467 300 592
Créances rattachées à recevoir		416 500 426	246 537 072
Total opérations avec la clientèle		236 867 975 239	209 713 837 664
COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION			
Débiteurs divers	3.6	7 041 170 746	5 140 742 562
Trésor et établissements publiques	3.7	2 676 661 145	5 059 367 402
Total comptes de tiers et de régularisation		9 717 831 891	10 200 109 964
VALEURS IMMOBILISEES			
Terrain		1 236 572 835	1 193 640 375
Immobilisations incorporelles		2 564 297 969	2 262 921 041
Matériel roulant		4 167 797 541	4 023 782 057
Matériels informatiques		2 541 807 703	2 199 643 911
Matériels et Mob. de bureau		3 620 085 539	2 682 360 973
Immeubles		23 993 687 639	20 692 935 800
Garanties versées à des tiers		487 808 150	326 224 935
Amortissements		(17 077 587 528)	(15 261 496 974)
S/total immobilisation corporelles et financière nettes		21 534 469 848	18 120 012 118
Immobilisations en cours		3 311 911 340	1 060 935 254
Total immobilisés nets	3.8	24 846 381 188	19 180 947 372
TOTAL DE L'ACTIF		568 203 718 837	367 755 196 595
Hors bilan	3.26	82 215 122 856	41 148 625 890

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
<u>Passif</u>			
TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES			
Créances rattachées à payer		546 107 975	1 997 743 214
Emprunts chez les correspondants	3.9	4 000 000 000	11 760 000 000
Total trésorerie et opérations interbancaires		4 546 107 975	13 757 743 214
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
Dépôts à vue de la clientèle	3.10	339 134 077 109	189 121 972 287
Dépôts à terme	3.11	79 201 222 401	64 314 603 019
Dettes rattachées		10 444	160 512
Dépôts de garantie		3 801 265 586	2 818 820 158
Provisions crédocs		1 158 122 300	832 705 272
Provisions pour cheques certifiés		75 382 000	25 292 400
Total opérations avec la clientèle		423 370 079 840	257 113 553 648
COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION			
Autres sommes dues		5 924 694 429	5 810 713 562
Comptes de Régularisation / Passif		5 186 955 881	1 218 057 583
Etat	3.12	8 150 168 774	2 301 891 610
Comptes de liaison		1 388 199 069	1 527 749 783
Total comptes de tiers et de régularisation		20 650 018 153	10 858 412 538
CAPITAUX PERMANENTS			
Capital social	3.13	13 725 000 000	13 725 000 000
Report à nouveau		54 055 135 701	46 028 570 560
Revaluation de report à nouveau		9 244 805 108	12 571 931 327
Résultat de la période		8 874 089 752	(4 545 366 186)
Réserve réglementaire		6 397 884 735	4 491 037 751
Plus-value de réévaluation		14 283 902 147	9 007 571 145
Provision pour reconstitution du capital		10 998 668 998	4 060 329 889
Provisions sur encours crédits sains	3.5.2	2 029 311 932	657 698 213
Total fonds propres		119 608 798 373	85 996 772 699
Provisions pour autres risques généraux		28 714 496	28 714 496
Total capitaux permanents	1.4	119 637 512 869	86 025 487 195
TOTAL DU PASSIF		568 203 718 837	367 755 196 595
Hors bilan	3.26	82 215 122 856	41 148 625 890

1.2 COMPTE DE RESULTATS

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires		2 254 443 489	232 165 463
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3.14	(2 903 077 044)	(2 130 258 215)
Produits sur opérations avec la clientèle	3.15	43 020 524 824	44 826 631 973
Charges sur opérations avec la clientèle	3.16	(9 808 686 168)	(5 860 943 903)
Autres produits bancaires	3.17	4 193 299 327	3 952 917 053
Autres charges bancaires		(200 474 808)	(274 193 709)
Produits sur opérations bancaires diverses	3.18	16 652 070 589	24 558 717 865
Charges sur opérations bancaires diverses	3.19	(13 527 738 913)	(24 016 048 548)
Gain de change non-réalisé	3.20	700 698 135	1 658 559 406
Produit net bancaire		40 381 059 431	42 947 547 385
Produits accessoires	3.21	4 927 928 113	285 014 619
Produits exceptionnels	3.22	149 848 888	102 122 079
Charges générales d'exploitation	3.23	(14 957 757 034)	(12 309 764 396)
Charges du personnel	3.24	(5 232 404 296)	(4 274 018 140)
Impôts et taxes		(827 986 205)	(784 807 785)
Pertes de change		(6 956 966 093)	-
Pertes exceptionnelles		(597 277 274)	(2 063 806 648)
		(23 494 613 901)	(19 045 260 271)
Résultat brut d'exploitation		16 886 445 530	23 902 287 114
Dotations aux provisions	3.25	(7 666 463 116)	(30 539 443 722)
Dotations aux amortissements	3.8	(1 785 968 294)	(1 773 215 447)
Reprises de provisions et récupération sur créances amorties		3 539 661 592	4 621 167 154
		(5 912 769 818)	(27 691 492 015)
Résultat courant avant impôt		10 973 675 712	(3 789 204 901)
Impôt sur le résultat		(2 099 585 960)	(756 161 285)
Résultat net de l'exercice		8 874 089 752	(4 545 366 186)

1.3 Etats de flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

	31-Dec-20	31-Dec-19
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	8 874 089 752	(4 545 366 186)
Impôt sur le résultat	(2 099 585 960)	(756 161 285)
Dotations aux provisions	7 666 463 116	30 539 443 722
Dotations aux amortissements	1 785 968 294	1 773 215 447
Reprises de provisions et récupération sur créances amorties	(3 539 661 592)	(4 621 167 154)
Autres éléments non monétaires	23 148 595 327	17 660 871 797
	35 835 868 937	40 050 836 341
Prets au jour le jour	(6 577 711 625)	(22 208 730 905)
Créances rattachées à recevoir	(169 963 354)	138 811 823
Crédits à la clientèle	(26 984 174 221)	(31 073 152 576)
Débiteurs divers	(1 900 428 184)	1 772 365 039
Trésor et établissements publiques	2 382 706 257	(1 838 601 469)
Créances rattachées à payer	(1 451 635 239)	1 197 992 116
Dépôts à vue de la clientèle	150 012 104 822	15 183 942 280
Dépôts à terme	14 886 619 382	25 175 480 744
Dettes rattachées	(150 068)	(3 769 622)
Dépôts de garantie	982 445 428	(1 331 771 346)
Provisions crédocs	325 417 028	(2 279 161 094)
Autres sommes dues	113 980 867	(6 755 686 094)
Comptes de Régularisation / Passif	3 968 898 298	(2 098 527 716)
Etat	5 848 277 164	(5 210 851 520)
Comptes de liaison	(139 550 714)	1 416 665 109
Provisions sur encours crédits sains	1 371 613 719	(839 257 238)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie generee par l'activite operationnelle	142 668 449 560	(28 754 252 469)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation	178 504 318 497	11 296 583 872
<u>Flux de trésorerie provenant des investissements financiers</u>		
Emprunts chez les correspondants	(7 760 000 000)	(8 500 000 000)
Augmentation nette de la trésorerie liee aux operations de financement	(7 760 000 000)	(8 500 000 000)
<u>Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement</u>		
Acquisition des immobilisation	(2 633 089 571)	(3 515 967 823)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie liee aux operations d'investissement	(2 633 089 571)	(3 515 967 823)
Flux de trésorerie net	168 111 228 926	(719 383 951)
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	128 660 301 595	129 379 685 546
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la cloture	296 771 530 519	128 660 301 595
Flux de trésorerie net	168 111 228 924	(719 383 951)

1.4 Etats de variation de capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

	Capital Social	Report à nouveau et résultat	Réserve réglementaire	Plus-value de réévaluation et provision sur reconstitution du capital	Provisions	Total
Solde le 1 janvier 2020	13 725 000 000	54 055 135 701	4 491 037 751	13 067 901 034	686 412 709	86 025 487 195
Autres mouvements	-	-	1 906 846 984	12 214 670 111	1 371 613 719	15 493 130 814
Effets de mouvement des taux de change	-	9 244 805 108	-	-	-	9 244 805 108
Bénéfice de l'exercice	-	8 874 089 752	-	-	-	8 874 089 752
Solde le 31 décembre 2020	13 725 000 000	72 174 030 561	6 397 884 735	25 282 571 145	2 058 026 428	119 637 512 869

2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

2.1. Présentation de la Société Financière de Banque SA

La SOFIBANQUE SA est une société anonyme (SA), créée par l'Ordonnance n° 08/038 du 1^{er} avril 2008 sous l'appellation de la Société Financière de Banque.

La banque est soumise à la loi 003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la banque est soumise au régime de droit commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la SOFIBANQUE SA a débuté ses activités. La banque dispose actuellement d'un réseau de 8 agences dont 4 à Kinshasa, 1 à Matadi et 1 à Lubumbashi, 1 à Kasumbalesa et 1 à Kolwezi.

Conformément à ses statuts, la Société Financière de Banque SA a notamment pour objet d'effectuer les opérations de banque, de change, de facilitation des opérations de paiement, de trésorerie, de bourse, etc.

2.2. Principes et règles comptables

2.2.1. Présentation des états financiers

Les états financiers de la banque sont présentés selon la méthode conventionnelle du cout historique, à l'exception des immobilisations qui sont réévaluées à la fin de chaque exercice comptable conformément aux dispositions de l'Ordonnance-Loi N°89/017 du 18 février 1989 autorisant la réévaluation de l'actif immobilisé des entreprises en République Démocratique du Congo.

2.2.2. Conversion des opérations libellées en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie nationale au taux de change approchant ceux applicables par le système bancaire à la date de la transaction.

Les gains ou pertes de changes réalisés en cours d'exercice sur les opérations commerciales sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les actifs et les passifs monétaires sont convertis en monnaie nationale au taux de change en vigueur à la date de clôture. L'ajustement sur position de change qui en découle est enregistré dans le compte de résultat.

2.2.3. Provision pour reconstitution du capital

Une provision règlementée dénommée « provision pour reconstitution du capital social » a été instituée par le décret n° 04/049 du 20 mai 2004 en complément de l'Ordonnance-Loi n° 77-332 du 20 novembre 1977, en vue de préserver les fonds propres des Etablissements de Crédit et de Micro-Finances.

Le montant de la dotation au titre de cette provision est déterminé sur base de la contre-valeur en Franc Congolais du capital social exprimé en une monnaie étrangère de référence. Ce montant représente la différence négative entre la contre-valeur au taux de change de clôture et celle à l'ouverture après prise en compte de la plus-value réévaluation dégagee pendant l'exercice.

Conformément à la lettre du Gouverneur de la Banque Centrale du 30 décembre 2003 Réf. Gouv/14/No 03325 adressée au Ministre des Finances intitulée « Institution d'une provision pour reconstitution du Capital social des banques commerciales », cette provision représente la différence entre la contre-valeur en monnaie nationale du capital social au taux d'ouverture et celle au taux de clôture d'une période considérée.

En cas d'augmentation du capital social pendant L'exercice, les taux de change applicables seront ceux de la date de l'augmentation du capital et de la clôture de la période considérée.

Cette provision fiscalement déductible ne peut être utilisée que pour augmenter le capital social en respectant les conditions suivantes :

- La provision doit être certifiée par un Commissaire aux Comptes ;
- Elle doit faire l'objet d'une déclaration au même titre que les revenus.

2.2.4. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition corrigé par l'application des dispositions de l'Ordonnance-loi N°89/017 du 18 février 1989 sur la réévaluation obligatoire de l'actif immobilisé des entreprises en République Démocratique du Congo. Pour permettre aux entreprises de procéder à la réévaluation des immobilisations, le Ministère des Finances publie les coefficients légaux applicables à la clôture de chaque exercice comptable. Le 15 février 2021, le Gouvernement a publié un communiqué officiel demandant aux opérateurs économiques de maintenir leurs valeurs comptables antérieures des immobilisations acquises avant 2020 et à leurs valeurs d'acquisition, celle acquises au cours dudit exercice comptable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la valeur comptable des immobilisations, selon un taux annuel calculé en fonction de la durée de vie utile estimée.

La Banque a retenu pour ses principaux actifs immobilisés les durées de vie ci-après :

- Logiciels : 10 ans
- Immeubles: 33 ans
- Matériel et mobilier: 10 ans
- Equipements : 10 ans
- Matériel informatique: 3 ans
- Matériel roulant: 5 ans

2.2.5. Taux de conversion

Les taux de conversion, à la clôture, se présentent comme suit :

Monnaie	2020	2019
1 EURO / CDF	2 450,50	1 857,65
1 USD / CDF	2 000,00	1 680,00

3.1 Caisses et Banque Centrale du Congo – BCC

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
Banque Centrale du Congo	3.1.1	38 625 874 528	24 660 532 881
Caisse en monnaie locale		75 568 841 970	16 130 604 642
Caisse en monnaie étrangère		299 509 640	793 399 672
Total caisses et Banque Centrale du Congo		114 494 226 138	41 584 537 195

3.1.1 Le solde de la Banque Centrale du Congo (BCC) reprend la réserve obligatoire non disponible et le compte disponible de la banque auprès de la BCC. Les encaisses représentent le disponible à la clôture de l'exercice.

3.2 Banques correspondants

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
Comptes correspondants	3.2.1	153 319 554 381	64 695 726 025
		153 319 554 381	64 695 726 025

3.2.1 Les comptes correspondants constituent les avoirs de la banque auprès de la Banque Marocaine du commerce Extérieur, CSC Bank SAL, Unicredit Bank, Aktif Bank, BGFI Bank, Banque du Crédit National Bank (BCN), BIAT Bank, Bank of Africa - France, Firstrand Bank, Bank of Africa (RDC) et UBA RDC.

	31-Dec-20	31-Dec-19
Francs Congolais (CDF)	2 064 896	514 896
Dollars américains (USD)	145 754 195 101	55 371 566 460
Francs Swiss (CHF)	33 252 306	15 783 301
Arab Emirates Dirham (AED)	194 311 649	135 389 130
Rand(ZAR)	369 818 442	289 110 245
Euros (EUR)	6 965 911 987	8 883 361 993
	153 319 554 381	64 695 726 025

3.3 Prêt au jour le jour

Au 31 décembre 2020 les prêts au jour le jour s'élèvent à EURO 7 500 000 et USD 5 289 500 équivalant à CDF 28 957 750 000 repartis en quatre contrats.

3.4 Crédits à la clientèle

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
Comptes prêts	3.5.1	83 475 022 997	40 192 340 520
Comptes découverts	3.5.1	186 027 224 839	199 635 905 033
Personnel	3.5.1	333 115 740	267 755 997
		269 835 363 576	240 096 001 550
Provision sur crédits	3.5.2	(33 383 888 763)	(30 628 700 958)
Total crédits à la clientèle		236 451 474 813	209 467 300 592

3.5.1 Les prêts et découverts représentent les créances sur les clients dans différents secteurs.

3.5.2 Une analyse des provisions conforme à l'instruction no.16 de la BCC et la valeur brute des prêts et découverts est présentée dans le tableau ci-dessous:

	Notes	Valeur brut des crédits à la clientèle	Provision sur crédits
Sains		211 110 949 469	2 029 311 932
Surveiller		20 722 241 581	609 658 799
Pré-douteux		1 856 568 809	371 313 762
Douteux		4 927 800 230	1 185 112 715
Compromis	3.5.3	31 217 803 487	31 217 803 487
		58 724 414 107	33 383 888 763
		269 835 363 576	35 413 200 695

3.5.3 Une grande partie des prêts compromis concerne le prêt à un client qui a été sanctionné en 2019. La banque a immédiatement arrêté toutes les opérations avec ce client et a reconnu la provision à 100%.

3.6 Débiteurs divers

	31-Dec-20	31-Dec-19
Messagerie financière flux entrants	4 549 581 560	169 403 606
Frais payés d'avance	564 351 475	501 193 592
Produits à recevoir	1 308 423 468	1 308 423 468
Chèques et effets reçus en compensation	-	433 989 748
Autres débiteurs divers	618 814 243	2 727 732 148
Total débiteurs divers	7 041 170 746	5 140 742 562

3.7 Trésor et établissements publics

	31-Dec-20	31-Dec-19
Impôts et taxes a payer	2 562 022 510	4 073 337 967
TVA déductibles	114 638 635	427 607 012
Redevance de change a payer	-	558 422 423
Total trésor et établissements publics	2 676 661 145	5 059 367 402

3.8 Immobilisations et amortissements

	Terrain	Immobilisations incorporelles	Matériel roulant	Matériel Informatique	Matériel et mobilisations de bureau	Immeuble	Garanties	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute au 1 Jan 2020	1 193 640 375	2 262 921 041	4 023 782 057	2 199 643 911	2 682 360 973	20 692 935 800	326 224 935	1 060 935 254	34 442 444 346
Acquisition	-	-	220 530 270	-	-	-	161 583 215	2 250 976 086	2 633 089 571
Réévaluation 2020	42 932 460	301 376 928	-	342 163 792	937 724 567	3 300 751 839	-	-	4 924 949 586
Régularisation	-	-	(76 514 786)	-	-	-	-	-	(76 514 786)
Valeur brute au 31 Dec 2020	1 236 572 835	2 564 297 969	4 167 797 541	2 541 807 703	3 620 085 540	23 993 687 639	487 808 150	3 311 911 340	41 923 968 717
Amortissement au 1 Jan 2020	-	2 040 219 587	2 440 059 802	2 181 964 162	2 321 259 612	6 277 993 811	-	-	15 261 496 974
Dotations	-	90 733 950	596 524 468	69 779 603	261 594 317	767 335 956	-	-	1 785 968 294
Réévaluation 2020	-	-	-	210 968 583	593 827 717	-	-	-	804 796 300
Régularisation	-	(8 943 652)	(57 103 307)	-	-	(708 627 080)	-	-	(774 674 039)
Amortissement au 31 Dec 2020	-	2 122 009 885	2 979 480 963	2 462 712 348	3 176 681 646	6 336 702 687	-	-	17 077 587 529
Valeur nette au 1 Jan 2020	1 193 640 375	222 701 454	1 583 722 255	17 679 749	361 101 361	14 414 941 989	326 224 935	1 060 935 254	19 180 947 372
Valeur nette au 31 Dec 2020	1 236 572 835	442 288 084	1 188 316 578	79 095 355	443 403 894	17 656 984 952	487 808 150	3 311 911 340	24 846 381 188

3.9 Emprunts chez les correspondants

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
Emprunts chez les correspondants	3.9	4 000 000 000	11 760 000 000
		4 000 000 000	11 760 000 000

Au 31 décembre 2020, le solde est constitué d'un emprunt contracté auprès de nos correspondants en RDC.

3.10 Dépôts à vue de la clientèle

	Notes	31-Dec-20	31-Dec-19
Dépôts et comptes à vue	3.10.1	339 134 077 109	189 121 972 287
		339 134 077 109	189 121 972 287

3.10.1 Une analyse des dépôts et comptes à vue par devise est présentée ci-dessous :

	Dépôts et comptes à vue	Dépôts et comptes à vue
Francs Congolais (CDF)	56 476 099 618	32 760 802 361
Dollars américains (USD)	271 963 285 460	142 001 738 894
Euros (EUR)	10 694 692 031	14 359 431 032
	339 134 077 109	189 121 972 287

3.11 Dépôts à terme

	31-Dec-20	31-Dec-19
Dépôts à terme	71 831 497 095	55 790 010 969
Dépôts à régime special	7 369 725 306	8 524 592 050
	79 201 222 401	64 314 603 019

3.12 Le montant dû à l'Etat concerne les impôts sur les salaires, la TVA et les taxes gouvernementales sur les importations et les exportations.

3.13 Capital social

Le capital social de la banque s'élève à 15 millions de dollars américains. Il est comptabilisé en CDF au taux historique et l'impact des fluctuations du taux de change, après prise en compte de la plus-value de réévaluation, est comptabilisé comme provision pour reconstitution du capital.

**Charges sur opérations de trésorerie et
3.14 opérations interbancaires**

	31-Dec-20	31-Dec-19
Frais sur comptes correspondants	982 015 960	414 072 486
Commissions sur opérations avec BCC et le marché interbancaires	1 330 527 177	1 336 209 102
Intérêts sur comptes a vue (lori)	304 550	
Intérêts sur emprunts au jour le jour sur correspondants	590 229 357	379 976 627
	<u>2 903 077 044</u>	<u>2 130 258 215</u>

3.15 Produits sur opérations avec la clientèle

	31-Dec-20	31-Dec-19
Intérêts sur crédits a court terme	519 417 330	241 446 543
Intérêts sur comptes courant paie fonctionnaire	78 116 801	92 874 421
	34 530	1 628 561
Intérêts sur comptes courants employés SFB		
Intérêts sur comptes découverts	15 128 882 259	26 265 754 051
Intérêts sur autres crédits	8 217 285 207	5 093 088 324
Intérêts sur autres crédits (personnel)	34 535 761	25 923 066
Intérêts sur comptes chèques	1 081 305 346	653 681 389
Intérêts de retard	494 936 555	209 602 333
Intérêt sur comptes courants	3 359 062 025	2 592 080 774
Intérêts sur comptes courants agents C.E.N.I	173 698	976 228
Commissions sur crédits a court terme	7 635 628 215	5 837 364 167
Commissions sur ouverture et renouvellement dossiers de crédit	6 017 554 348	3 469 609 607
Vente imprimés BCC (licences & autres)	190 838 497	158 770 070
Commissions sur crédits documentaires	261 527 331	181 574 210
Commissions sur acceptante	37 500	1 310 500
Frais clôture compte	1 189 421	947 729
	<u>43 020 524 824</u>	<u>44 826 631 973</u>

3.16 Charges sur opérations avec la clientèle

	31-Dec-20	31-Dec-19
Intérêts sur comptes courant	2 825 456 946	2 044 959 703
Intérêts sur comptes livrets	568 822 487	527 866 127
Intérêts sur dépôts a termes	6 250 537 270	3 240 058 992
Intérêts sur dépôts de garantie	52 814 870	22 751 645
Intérêts sur comptes et plans d'épargne	152 903	2 020 194
Régularisation opérations avec clientèle	110 901 692	23 287 242
	<u>9 808 686 168</u>	<u>5 860 943 903</u>

3.17 Autres produits bancaires

	31-Dec-20	31-Dec-19
Revenu sur cartes de crédit	410 469 776	509 937 447
Autres charges et services des clients	176 500	-
Commissions sur chèques retournés à la compensation	200 000	150 000
Commissions sur transferts	3 601 399 514	2 859 124 540
Commissions d'escompte	181 053 537	551 648 266
Commissions sur traites avalisées	-	32 056 800
	<u>4 193 299 327</u>	<u>3 952 917 053</u>

3.18 Produits sur opérations bancaires diverses

	31-Dec-20	31-Dec-19
Commissions de tenue des comptes	340 345 316	272 557 630
Frais de relève de compte	76 454 465	83 933 959
Commissions reçus des opérations en espèces	2 118 721 860	2 665 741 174
Commissions sur transferts entrant	3 625 832 959	1 835 289 102
Commissions sur opérations	1 238 051 552	520 674 143
Profit de change	410 572 862	6 892 457 415
Commissions reçues lettres de garantie	1 100 846 392	1 159 635 721
Prestations de services divers	1 167 634 367	277 758 562
Vente carnets chèques et op	120 547 916	94 806 829
Commissions sur opérations de paie fonctionnaires	42 617 932	1 340 451 859
Autres prestations diverses	4 298 777 577	7 114 731 515
Commission sur retrait espèces	162 028 439	465 406 289
Autres commissions et services	3 086 826	225 604
Frais de validation licences	296 111 643	252 691 172
Frais de modification licences	41 636 417	54 575 929
Frais d'annulation licences	13 588 000	21 934 000
Commissions d'intervention sur régies financières	1 595 216 066	1 505 846 962
	<u>16 652 070 589</u>	<u>24 558 717 865</u>

3.19 Charges sur opérations bancaires diverses

	31-Dec-20	31-Dec-19
Commissions engagements par signature	4 135 463 463	6 626 665 804
Commissions sur engagement en faveur des établissements de crédit	1 877 523 757	2 467 608 831
Commissions sur engagement en faveur de la clientèle	1 683 232 500	1 903 868 300
Autres commissions et frais bancaires	1 784 923 893	2 631 401 213
Frais engagés sur paie fonctionnaires	4 046 595 300	10 386 504 400
	<u>13 527 738 913</u>	<u>24 016 048 548</u>

3.20 Gain de change non-réalisé

	31-Dec-20	31-Dec-19
	700 698 135	1 658 559 406
	700 698 135	1 658 559 406

Les gains de change non réalisés sont dus à la fluctuation du taux de change durant l'année 2020.

3.21 Produits accessoires

	31-Dec-20	31-Dec-19
Produits sur messagerie financière sortant	31 612 281	22 425 584
Produits sur messagerie financière entrant	506 275 999	247 208 048
Commissions sur vente police d'assurance	5 018 496	4 315 987
Produits sur exercices antérieurs	4 369 514 909	-
Vente formulaire d'ordre de paiement	15 506 428	11 065 000
	4 927 928 113	285 014 619

3.22 Produits exceptionnels

	31-Dec-20	31-Dec-19
Excédents de caisse	2 268 761	267 055
Dégrèvement d'impôts reçus	136 891 909	99 844 299
Autres profits exceptionnels	10 688 218	2 010 725
	149 848 888	102 122 079

3.23 Charges d'exploitation

	31-Dec-20	31-Dec-19
Eau- électricité gaz et carburants	601 872 219	518 061 586
Petit matériel et outillage	779 217 053	611 046 691
Fournitures de bureau et documentation générale	339 762 371	356 881 047
Fournitures informatiques	299 667 356	154 806 285
Fournitures d'entretien	10 098 986	3 152 654
Autres fournitures	149 708 825	97 331 355
Transports et déplacements	869 446 491	910 411 491
Autres services consommés	1 373 504 538	467 291 548
Affranchissement téléphone télex fax	1 522 158 203	1 575 230 151
Frais de mission	37 060 350	54 024 200
Frais de publicité	1 471 612 714	1 331 536 144
Frais de réceptions et représentations	251 435 269	473 547 687
Frais de loyers et charges locatives	1 886 703 705	1 529 339 125
Honoraires et frais contentieux	534 225 819	315 139 070
Entretiens et réparations	2 567 853 711	2 013 023 943
Frais informatiques (location matériels et assistances)	503 605 054	283 150 779
Autres services	195 362 562	142 891 774
Assurances	530 912 578	322 436 928
Frais divers de gestion	327 948 833	385 160 969
Cotisations professionnelles	39 755 000	41 200 000
Formation du personnel	3 179 650	42 885 717
Charges diverses	662 665 747	681 215 252
	14 957 757 034	12 309 764 396

3.24 Charges du personnel

	31-Dec-20	31-Dec-19
Salaires de base	2 449 339 910	2 331 649 710
Congés payés	294 020 428	30 816 240
Préavis	-	7 768 700
INSS payés	396 892 860	319 925 392
INPP	57 704 390	47 300 148
Cotisation ONEM	5 763 140	4 723 198
Indemnités diverses et assimilées	436 080 000	250 664 400
Indemnités de transport	438 495 030	392 365 140
Indemnités de logement	733 851 950	629 660 760
Frais de repas	82 558 850	64 722 625
Frais médicaux	337 697 738	194 421 827
	5 232 404 296	4 274 018 140

3.25 Dotations aux provisions

A fin 2020, elles sont constituées des provisions sur les créances et s'élèvent à CDF 7 666 463 116.

3.26 Hors Bilan

	Débit		Crédit	
	31-Dec-20	31-Dec-19	31-Dec-20	31-Dec-19
Nos engagements en vertu de L/G	-		30 458 703 426	38 608 223 018
Nos engagements en vertu des cautions	-		3 430 000 000	1 792 000 000
Engagements en vertu des hypothèques	-		1 826 419 430	748 402 872
Cautions données à la clientèle	3 430 000 000		-	
Garanties données à la clientèle	32 285 122 856	1 792 000 000	-	
Garanties hypothécaires	46 500 000 000	39 356 625 890	46 500 000 000	
	82 215 122 856	41 148 625 890	82 215 122 856	41 148 625 890

3.27 Fonds propres et ratios prudentiels

3.27.1. Fonds propres réglementaires

Ratio	Montant en CDF	Montant en USD	Statut
Fonds propres réglementaires	111 811 895 945	55 905 948	Conforme

3.27.2. Ratios prudentiels

Ratio	Formules	en %	Norme %	Statut
Ratio de solvabilité tier 1	Fonds propres de base	24,92%	≥ 7 %	Conforme
	Total risques pondérés nets			
Ratio de solvabilité global	Fonds propres réglementaires	27,42%	≥ 10 %	Conforme
	Total risques pondérés nets			
Liquidité en monnaie nationale	Total avoirs	416,10%	≥ 100 %	Conforme
	Total engagements			
Liquidité en monnaie étrangère	Total avoirs	125,52%	≥ 100 %	Conforme
	Total engagements			
Liquidité globale	Total avoirs	146,11%	≥ 100 %	Conforme
	Total engagements			
Division des risques	Risques nets pondérés sur un bénéficiaire	20,26%	≤ 25%	Conforme
	Fonds propres réglementaire			
Transformation à long terme	Capitaux permanent	266,02%	≥ 80 %	Conforme
	Actif immobilise			
Position de change	Position nette de change	86,50%	≤ 15%	Non-Conforme
	Fond propre prudentiel			

3.28 Evénements postérieurs à la date de clôture et impact du COVID 19

L'annonce par l'OMS que le COVID-19 était une urgence sanitaire mondiale a été faite le 30 janvier 2020. Par la suite, la pandémie a évolué rapidement en 2020. La banque a fait une évaluation de l'impact de la pandémie sur ses états financiers et surtout, son portefeuille de prêts postérieurs à la date de la clôture de l'année 2020. Sur la base de l'évaluation, la banque a conclu que:

- Aucun ajustement significatif n'a été nécessaire aux états financiers et l'impact du COVID-19 sur la banque, ses activités et le portefeuille de prêts a été minime; et
- Il n'y a pas d'impact sur la continuité de l'exploitation de la banque